

Allocations familiales—Loi

M. Tardif: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre! L'honorable député de Richmond-Wolfe (M. Tardif) sur un rappel au Règlement.

M. Tardif: Monsieur le Président, le temps de parole de mon collègue s'épuise et je réalise qu'il n'a pas dit un seul mot sur l'amendement à l'étude à la Chambre.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Son temps de parole n'est pas écoulé et ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. Epp (Provencher): Vous n'êtes pas le Président.

[Français]

M. Champagne: Encore une fois, monsieur le Président, vous venez de voir de quelle façon les libéraux travaillent. Ils nous coupent notre temps de parole. J'étais en train de parler exactement sur ce qu'il parlait . . .

M. Tardif: De l'amendement!

M. Champagne: . . . et il se lève pour dire que je n'ai pas parlé de l'amendement, mais, lui, de quoi a-t-il parlé?

M. Tardif: De l'amendement.

M. Champagne: Non, il n'a pas parlé de l'amendement. Lui, il a dit qu'il s'était promené dans la province de Québec, qu'il s'était promené dans le Canada et que les familles avaient signé des pétitions. C'est de cela qu'il a parlé. Mais il a oublié de dire la vérité, monsieur le Président, ainsi que le député de Montréal-Sainte-Marie qui s'est promené dans le Québec et qui a oublié de dire que le crédit d'impôt-enfant va être remboursable . . .

M. Malépart: Il a toujours été remboursable le crédit d'impôt.

M. Champagne: Ce ne sont pas les riches qui vont y toucher, ce sont les pauvres. Et c'est remboursable et c'est plus élevé que l'indexation moyenne. Là, je le répète parce que le député de Montréal-Sainte-Marie est là, je le répète.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre! L'honorable député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) sur un rappel au Règlement.

M. Malépart: Sur un rappel au Règlement, monsieur le Président. Pour ne pas induire la population en erreur, le crédit d'impôt a toujours été remboursable, monsieur le Président.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Ce n'est pas un rappel au Règlement.

[Français]

M. Champagne: J'espère, monsieur le Président, qu'au moins ils vont me laisser terminer cette fois-ci.

Monsieur le Président, je le sais que le crédit d'impôt a toujours été remboursable, mais ce qu'il n'a pas dit c'est qu'il était

augmenté de \$70 cette année, qu'il sera augmenté de \$35 l'an prochain et qu'il sera augmenté de \$35 l'autre année. Cela, ils ne l'ont pas dit, et cela ils ont omis de le faire à la population canadienne, ils ont omis de le faire à nos familles du Québec et ils viennent nous dire après cela qu'on travaille pour les riches! Qui va en bénéficier du crédit d'impôt, monsieur le Président? Ce sont les familles pauvres, ce sont les familles les plus démunies, et le député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) ne l'a pas dit cela, et il se lève en Chambre à tous les jours pour nous parler d'honnêteté. Il se lève en Chambre chaque jour pour nous parler de collaboration.

M. Tardif: C'est ce que tu devrais faire!

M. Champagne: Je pense, monsieur le Président, qu'en tant que députés responsables, en tant que députés honnêtes, le député de Montréal-Sainte-Marie et l'ensemble de ses collègues devraient se lever pour admettre que notre ministre a travaillé sur un projet de loi de façon à donner davantage aux familles les plus démunies par le crédit d'impôt et de rétablir l'équité sur laquelle s'est toujours basé le système libéral, l'équité, c'est-à-dire que les riches seront riches et les pauvres seront plus riches . . .

M. Malépart: Non, plus pauvres!

M. Champagne: Plus riches, monsieur le Président, parce que dans le temps ils n'en faisaient pas de différence eux autres, ils n'en ont jamais fait, ils ont toujours pensé qu'une famille c'était une famille, ils n'ont jamais regardé le revenu mais, aujourd'hui, on se rend compte de ce qui est arrivé, et je pense, de façon honnête et précise, que les députés d'en face auraient avantage à lire ce qu'on amène en termes de législation plutôt que de s'emporter sur des choses qu'eux-mêmes n'ont pas osé défendre lorsque c'est arrivé leur tour, lorsqu'ils étaient au pouvoir. Et je pense, monsieur le Président, aujourd'hui on entend le député de Montréal-Sainte-Marie, on entend les autres députés crier dans cette Chambre et je me dis une chose, je dis à la population canadienne: Faites attention parce qu'ils vous ont endettés de 200 milliards de dollars, faites attention parce qu'ils vous ont enlevé des emplois, faites attention parce qu'ils ne vous ont pas défendus quand c'était le temps!

Une voix: Ils ne sont plus là, ils sont partis.

M. Champagne: Ils sont partis, il n'y en a plus en Chambre . . .

Une voix: Oui, il en reste un!

M. Champagne: Oui, il en reste un, je m'excuse. Faites attention, et je le dis à la population canadienne, faites attention et méfiez-vous! Et regardez la réalité telle qu'elle est et regardez-la de façon objective et vous verrez que notre gouvernement travaille en fonction des intérêts de la majorité et principalement en fonction des intérêts des plus démunis.